

**Province de Québec  
M.R.C. d'Arthabaska  
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le **3 juillet 2012** à 19h30, au bureau municipal, au 25 rue Des Loisirs.

Sont présents :  
Colette Gagnon, conseillère  
Diane Kirouac, conseillère  
Denis Giguère, conseiller  
Justin Chabot, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, M. Alain St-Pierre. Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.  
La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

**Mot du maire**

M. St-Pierre désire rappeler aux citoyens que le 16 août prochain aura lieu les «Jeudis en Chansons» organisé en collaboration avec la Société St-Jean-Baptiste. Le 25 août aura lieu la 2<sup>e</sup> édition de la Fête familiale de St-Albert, bienvenu à tous! Et bonnes vacances estivales!

**2012-107 Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Mme Colette Gagnon, conseillère

**Que** l'ordre du jour du 3 juillet 2012 soit adopté et que le varia demeure ouvert.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2012-108 Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 juin 2012**

Proposé par Mme Diane Kirouac, conseillère

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 4 juin 2012 soit adopté tel que rédigé.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2012-109 Approbation des comptes pour la période du 4 juin au 3 juillet 2012**

Proposé par M. Justin Chabot, conseiller

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont une copie a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Registre des chèques # 735 à 808

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

### **Certificat de disponibilité de crédit**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

---

Suzanne Crête, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

#### **2012-110 Cours d'eau Embranchement du 9<sup>e</sup> Rang**

Le dossier est réglé finalement, donc le point est annulé à l'ordre du jour.

#### **2012-111 CPTAQ - demande d'autorisation de Michel Ducharme**

**Attendu que** M. Michel Ducharme désire déposer une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'agrandir le terrain qu'il possède via la compagnie 2530-5668 Québec inc. - Mais Ducharme inc., au 1346 rue Principale pour y construire une résidence;

**Attendu que** la partie en zone blanche de ce terrain est de forme irrégulière, et donc que l'implantation d'une propriété sera difficile afin de respecter l'alignement des maisons existantes contiguës;

**Attendu que** ce terrain est desservi par le réseau d'égout sanitaire de la Municipalité depuis 17 ans;

**Attendu que** la superficie à dézoner est de 1948 mètres carrés, tel qu'indiqué au plan annexé à la demande;

**Attendu que** récemment la CPTAQ vient d'autoriser une demande semblable à Mme Guylaine Chabot, habitant à proximité, soit au 1334 rue Principale;

**Attendu que** cette demande ne contrevient pas aux règlements municipaux et n'aura pas pour effet de créer une nouvelle utilisation à des fins autres que l'agriculture;

Proposé par M. Denis Giguère, conseiller

**Que** la Municipalité de Saint-Albert appuie la demande de M. Ducharme à la CPTAQ afin de permettre l'agrandissement de son terrain.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

#### **2012-112 Offres de service-Borne sèche d'eau entre les domaines**

**Attendu que** la Municipalité de St-Albert a demandé des soumissions pour la conception de plan et devis pour l'implantation d'une prise d'eau sèche dans un lac privé entre les domaines Mon Repos et Béréli;

**Attendu que** les résultats de l'ouverture des soumissions, avant taxes, sont les suivants :

Consumaj inc.	10 500\$
EXP inc.	5500 \$
Socotek Experts-Conseils inc.	N/D

Proposé par Mme Colette Gagnon, conseillère

**Que** la Municipalité de Saint-Albert accepte l'offre la plus basse de l'entreprise EXP inc.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

### **2012-113 Ouverture des soumissions – Couche de recouvrement dans le Rang 10**

**Attendu que** la Municipalité de St-Albert a demandé des soumissions pour le recouvrement d'asphalte du Rang 10 puisque le chemin est abîmé;

**Attendu que** les résultats des soumissions, avant taxes, sont les suivants :

<b>Fournisseur</b>	<b>Prix T.M. avant taxes</b>
Sintra	83.50 \$
Pavage Veilleux	90.89 \$
Construction et pavage Portneuf	95.00 \$
Smith Asphalte	86.79 \$

Proposé par Mme Diane Kirouac, conseillère

**Que** la Municipalité de St-Albert accepte la soumission du plus bas soumissionnaire soit la compagnie Sintra à 83.50\$ la tonne métrique avant taxes.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

### **2012-114 Sogetel – correction sur le «Canada 411»**

**Attendu que** la Municipalité de St-Albert utilise au bureau municipal les services de téléphonie de l'entreprise de télécommunication Sogetel;

**Attendu que** Sogetel est responsable de la transmission des informations au service internet «Canada 411»;

**Attendu que** lors d'une recherche sur le «Canada 411», l'adresse de la Municipalité de St-Albert est erronée soit le 29 rue des Loisirs au lieu du 25;

**Attendu que** les municipalités de St-Albert et de Ste-Séraphine possèdent le même code postal soit le J0A 1E0;

**Attendu que** lors d'une recherche du numéro de téléphone d'un citoyen de St-Albert sur le «Canada 411», dans 50% des cas, il est impossible de le trouver si nous n'écrivons pas comme nom de ville Ste-Séraphine au lieu de St-Albert;

**Attendu que** le bureau municipal reçoit des appels de citoyens afin de faire corriger leur adresse sur le «Canada 411» ainsi que des appels de visiteurs qui ne trouvent pas les numéros de téléphone de propriétés sur le territoire albertois;

**Attendu que** la Municipalité de St-Albert a entrepris des démarches depuis 2011 pour régler les problèmes d'adresses avec Sogetel, Postes Canada et Canada 411;

**Attendu que** Postes Canada et Canada 411 affirment qu'il revient à Sogetel de corriger les adresses en les transmettant à Canada 411;

**Attendu qu'**à plusieurs reprises, la Municipalité de St-Albert a communiqué avec Sogetel pour régulariser la situation, sans succès;

Par conséquent, il proposé par M. Denis Giguère, conseiller

**Que** la Municipalité de St-Albert demande à Sogetel de faire les correctifs appropriés, dans les plus brefs délais, au Canada 411 :

- l'adresse du bureau municipal corrigée pour le 25 rue des Loisirs;
- la correction des adresses afin de trouver une propriété albertoise en indiquant St-Albert, et non Ste-Séraphine ;

**Que** la Municipalité de St-Albert désire avoir un suivi des démarches effectuées pour corriger la situation.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2012-115 Dépôt des états financiers de l'office municipal d'habitation de St-Albert (OMH)**

Proposé par M. Denis Giguère, conseiller

**Que** les états financiers corrigés de l'OMH pour les années 2010 et 2011 soient adoptés tel que déposés.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2012-116 Équipements pour la station d'épuration des eaux usées du village**

**Attendu que** le budget 2012 prévoyait de changer l'automate ainsi que la sonde hydrostatique souvent défectueux, à la station du Domaine Mon Repos ;

**Attendu que** les coûts ont été moins élevés que prévus pour la station du domaine mon repos;

**Attendu qu'une** offre pour changer l'automate ainsi qu'installer une sonde hydrostatique à la station de la rue Principale nous est offertes à 50% du coût payer pour la station du domaine mon repos;

**Attendu que** la programmation de cet automate sera réalisée en même temps que l'automate du Domaine Mon Repos pour une réduction des coûts;

Proposé par M. Justin Chabot, conseiller

**Que** la Municipalité de St-Albert acquiert l'automate et la sonde hydrostatique pour environ 1600\$.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

#### **2012-117 Lettre de remerciement au député M. Yvon Vallières**

**Attendu que** le député libéral de Richmond, M. Yvon Vallières, a annoncé en juin dernier qu'il quitte la politique provinciale après plus de 34 ans de carrière;

**Attendu que** la Municipalité de St-Albert a reçu une grande écoute et une belle collaboration de la part du député au fil des ans;

Proposé par M. Denis Giguère, conseiller

**Que** la Municipalité de St-Albert fasse parvenir une lettre de remerciement au député M. Yvon Vallières pour les bons services rendus à notre localité.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

#### **2012-118 Levée de la séance du 3 juillet 2012**

Proposé par Mme Colette Gagnon, conseillère

**Que** la séance du 3 juillet 2012 soit levée à 20h17.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

---

Alain St-Pierre, maire

---

Suzanne Crête, directrice-générale  
et secrétaire-trésorière